

Séance du 8 avril 2021

DCM N° 2021-40

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29
Date de la convocation		
02/04/2021		
Date d'Affichage		
09/04/2021		

L'an deux mil vingt et un

Et le huit avril

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, s'est réuni en visio-conférence avec publicité des débats, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

25 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, UGOLINI Nuria, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, GIAFFERI Michael, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michèle, PORTA Marine, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

4 Membres absents excusés (procurations) :

MME BERTOLUCCI Marie-Christine a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie Dominique

MME VEISON MARCELLI Nathalie a donné procuration à MME ALBERTINI Francine

M. MALPELI Stéphane a donné procuration à M. BATESTI Gilles

M. LECA Jean-Louis a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis

Monsieur FINI René est nommé secrétaire.

Objet de la délibération
Mise à jour du règlement
De fonctionnement du
Multi-accueil « I Piulelli »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Santé Publique,

VU le décret 200-762 du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans,

VU la délibération 2020-53 en date du 23 juillet 2020 se rapportant à l'adoption du règlement de fonctionnement du Multi-accueil « I Piulelli »,

VU l'arrêté n° 2021-2928 du 5 mars 2021 de la Collectivité de Corse qui, sur avis du médecin cheffe de la Protection Maternelle et Infantile et pour répondre aux besoins des familles, a modifié la capacité d'accueil d'I Piulelli de 12h à 13h30 de 20 à 28 enfants,

Madame Florence LOMBARDO, conseillère municipale déléguée à la « Petite Enfance », propose aux membres du Conseil Municipal d'actualiser le règlement de fonctionnement en y intégrant cette nouvelle capacité d'accueil sur le créneau horaire de « 12h à 13h30 »,

OÙ l'exposé de Madame Florence LOMBARDO, conseillère municipale déléguée à la « Petite Enfance » et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE

- La mise à jour du règlement de fonctionnement en y intégrant la nouvelle capacité d'accueil qui passe de 20 à 28 enfants sur le créneau de 12h à 13h30.
- Le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

DIT

- Que cette mise à jour sera diffusée aux utilisateurs du service ainsi qu'aux organismes partenaires (CAF, PMI).

AUTORISE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

